



Nom : Prénom : Sexe : F M

Date de naissance : Lieu de naissance :

N° de licence : N° de club : Nom du club :

Adresse :

iCode postal : Ville :

Tél. dom. : Mobile : E-mail :

Demande son inscription au séjour « **Aubigny l'Ecoisaise, Sologne et Berry** » se déroulant du : **12 au 19 octobre 2024**

.Je souhaite une chambre :

D'INSCRIPTION 2021

Individuelle double à partager avec : twin à partager avec :

Acceptez-vous que paraissent vos coordonnées sur une liste distribuée aux participants ? Oui Non

Droit à l'image : Oui Non

*Je déclare avoir pris connaissance et accepté les tarifs présentés dans la brochure " Séjours et voyages 2024 " ainsi que les conditions générales et particulières de vente qui forment partie intégrante de la présente réservation. Je certifie exacts les renseignements fournis. Je joins la photocopie de ma licence 2024 (à envoyer après le 1^{er} janvier) et je règle immédiatement, à titre d'acompte, la somme de : **165 € - Cent soixante-cinq euros +** (le prix de la chambre individuelle 130 €). **Prix du séjour 485 €.***

Le solde sera à verser pour le 15 juillet 2024.

À le : Signature obligatoire :

Mode de règlement :



Chèque à l'ordre de : Saint-Avertin Sports Cyclotourisme. Carte de crédit (lien sur notre site internet).

Fiche d'inscription à retourner avec votre règlement à : Joseph POIRIER - 8, rue du Marchais Rousseau - 37320 Evres-sur-Indre
<https://sascyclo.wixsite.com/accueil/sejour-aubigny-2024>

Sites BCN-BPF visités pendant le séjour : **Briare, Sancerre, Saint-Benoit-sur-Loire, Mehun-sur-Yèvre, Souvigny-en-Sologne.**

Nombre total de participants : mini 25 – maxi 35 / véhicule d'accompagnement.

Le tarif comprend : **Pension complète, repas du midi sous forme de pique-nique, visites, un véhicule d'accompagnement.**

Il ne comprend pas : **les dépenses d'ordre personnel.**

L'hébergement se fera au CRJS d'Aubigny-sur-Nère. Chambre avec lit double ; cabinet de toilette et w.-c. privatifs.

N. B. : - les inscriptions ne sont effectives qu'à réception du bulletin complété, accompagné de l'acompte et de la copie de la licence de l'année du séjour. Assurances : Accident corporel-Rapatriement : la licence " Mini-braquet " ne comporte pas ces garanties. En conséquence, les personnes qui n'auront pas opté pour la formule " Petit braquet " ou " Grand braquet " devront présenter obligatoirement une attestation nominative d'assistance/rapatriement et maladie. Annulation, bagages : une assurance vous est proposée, elle est à souscrire dès l'inscription (voir conditions pages 112 à 115). Mentions réglementaires : celles-ci concernent la Fédération, les CoReg, les Codep, les clubs agréés bénéficiaires de l'extension d'agrément.

N° : IM094100034 - Garanties financières : Atradius Crédito y Caudon S. A. - 159, rue Anatole France - CS 50118 - 92596 Levallois-Perret Cedex. Assurances Responsabilité professionnelle : Allianz France - Cabinet Gomis - Garrigues - 80, allée des Demoiselles - 31400 Toulouse.